AVENANT A UN PSG AGREE

A adresser signé et en double exemplaire (y compris les annexes) au CNPF NA

N° PSG AGREE :

PROPRIETAIRE :

Nom : ……..

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal / Ville : ……

N° téléphone : ……

☐ **Cet avenant modifie la surface du PSG initial** *(détailler les parcelles dans le tableau 1)*

Ajout de parcelle suite à :

- ACHAT : oui ☐ non ☐
- ECHANGE : oui ☐ non ☐
- AUTRE : oui ☐ non ☐

Préciser : ……

} Joindre les attestations notariées

Retrait de parcelles suite à

- VENTE : oui ☐ non ☐
- ECHANGE : oui ☐ non ☐
- AUTRE : oui ☐ non ☐

Préciser : ……

} Joindre les attestations notariées

Remarques : ……

Bilan des Modifications de Surface par commune :

Dpt.	Commune(s)	Surface du PSG agréé	Surface ajoutée par commune	Surface soustraite par commune	**Surface totale après avenant**
	TOTAL				

☐ **Cet avenant modifie le programme des coupes et travaux du PSG initial**
(détailler les parcelles dans le tableau 2)

Remarques : ……
……

Centre National de la Propriété Forestière | Nouvelle-Aquitaine
Maison de la Forêt
6 Parvis des Chartrons – CS 41255 - 33075 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 01 54 70
nouvelle-aquitaine@cnpf.fr – nouvelle-aquitaine.cnpf.fr
Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 180 092 355 00064 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55

DESCRIPTION DES PARCELLES OBJET DE L'AVENANT :

TABLEAU 1 : Liste des nouvelles parcelles, ajoutées au PSG initial.

Commune	Section	N° parcelles	Surface (en ha, ares et centiares)	Description du peuplement (type de peuplement, essences, âge, état sanitaire …

→ Régime fiscal des nouvelles parcelles :

- SEROT MONICHON OUI ☐ NON ☐ Date : ……..…….
- ISF OUI ☐ NON ☐ Date : ……
- DEFI FORET OUI ☐ NON ☐ Date : ……

TABLEAU 2 : Liste des parcelles du PSG initial dont le programme est modifié.

Commune	Section	N° parcelles	Surface (en ha, ares et centiares)	Description du peuplement **actualisée** (type de peuplement, essences, âge, état sanitaire …

→ Régime fiscal des nouvelles parcelles
a) pour les nouvelles parcelles c'est déjà demandé plus haut.
b) est ce utile pour des parcelles déjà dans le psg initial ? :

- SEROT MONICHON OUI ☐ NON ☐ Date : ……..……
- ISF OUI ☐ NON ☐ Date : ……
- DEFI FORET OUI ☐ NON ☐ Date : ……

→ Enjeux environnementaux particuliers des parcelles objet de l'avenant :

- Concernées par un zonage : OUI ☐ NON ☐

Lequel : ……..
(**Natura 2000**, Site Inscrit, Site Classé, Périmètre d'un monument historique, ….)

Si votre propriété est concernée par Natura 2000 pour cet avenant :

Nom du site : .....

Parcelles concernées (communes/section/n°)	Description un rappel suffirait il puisque pplts déjà décrits plus haut et peu de place ici. ?des peuplements	Travaux prévus

– Je demande l'agrément de cet avenant à mon PSG au titre des articles L.122-7 et 8 du Code Forestier pour les législations suivantes :

- NATURA 2000 ☐

- SITE CLASSE ☐

- MONUMENT HISTORIQUE ☐

- Autres enjeux environnementaux : …….

→ Gibier (pour les nouvelles parcelles) :

- Parcelles laissées en ACCA ou Société de chasse Communale : OUI ☐ NON ☐
- Dégâts de gibier : ……
……
- Commentaires : ……
……
……

PROGRAMME DES COUPES & TRAVAUX : *Remplir le tableau ci-après*

- **Ce tableau est à compléter pour toutes les parcelles ajoutées au PSG ainsi que pour les parcelles du PSG initial pour lesquelles il est prévu des modifications du programme de travaux.**

- Abréviations à utiliser dans le tableau (cette liste peut être complétée si vous le souhaitez) :

CR = coupe rase
E = éclaircie
S = semis
EL = élagage
P = plantation
Dep = dépressage
D = débroussaillement

PROGRAMME DES COUPES & TRAVAUX

Numéros des parcelles	Surface (en ha)	Années des travaux											

Date / Signature :

JOINDRE IMPERATIVEMENT pour les parcelles objet de l'avenant :
- Le plan de localisation au 1/25 000,
- Les plans parcellaires avec la délimitation des peuplements avec indication du nord et de l'échelle.
- Une procuration si indivision ou nu-propriétaire/usufruit, et/ou un extrait du Kbis pour les sociétés ou groupement forestier.